

Journal de la Société des Océanistes

138-139 | 2014

Les mises en récit de la mine dans le Pacifique

Les mises en récit de la mine dans le Pacifique

Naissance de l'industrie du nickel en Nouvelle-Calédonie et au-delà, à l'interface des trajectoires industrielles, impériales et coloniales (1875-1914)

*The rise of the Nickel industry in New Caledonia and beyond, at the interface of industrial, imperial and colonial
trajectories (1875-1914)*

YANN BENCIVENGO

p. 137-150

<https://doi.org/10.4000/jso.7144>

Abstracts

Français English

Le nickel est longtemps demeuré un métal marginal utilisé pour la fabrication d'objets de luxe. L'industrie du nickel démarre avec la découverte des gisements de la Nouvelle-Calédonie en 1875. Elle se développe grâce à la mise au point des aciers au nickel qui a lieu en pleine course aux armements. Dès lors trois récits se mêlent : le récit global d'une branche industrielle qui s'établit à l'échelle mondiale durant les trente années qui précèdent la Première Guerre mondiale, celui des enjeux qu'elle représente pour les grandes firmes, les nations et leurs rivalités impériales, et enfin le récit minier calédonien qui se déploie dans le cadre de la colonisation.

Nickel has long remained a marginal metal used in the manufacture of luxury goods. The nickel industry starts with the discovery of deposits in New Caledonia in 1875. The industry takes advantage of the development of nickel steels which combines with arms race. Therefore, three stories are intertwined: the global story of an industrial sector that becomes established worldwide during the thirty years preceding the First World War; the challenges it represents for large firms, nations and their imperial rivalries; and finally, the Caledonian mining history, which unfolds in the context of colonization.

Index terms

Mots-clés : nickel, Nouvelle-Calédonie, activité minière, main-d'œuvre

Keywords: nickel, New Caledonia, mining, labour

Full text

- 1 La Nouvelle-Calédonie tient aujourd'hui une place conséquente dans l'économie mondiale du nickel. Cette importance est ancienne, puisque c'est à la suite de la mise en exploitation des mines calédoniennes dans les années 1870 que l'industrie du nickel a véritablement pris son essor. Comme pour un autre métal non ferreux au destin parallèle, l'aluminium, ce démarrage participe de la seconde industrialisation qui se déploie alors en Europe et en Amérique du Nord, et qui s'appuie sur de nouvelles énergies (pétrole, électricité) et sur les nouveaux secteurs moteurs que sont les industries électrique, chimique et automobile (Woronoff, 1994: 348). Ce démarrage s'inscrit aussi dans le cadre d'un mouvement de mondialisation lié à la colonisation, à la montée en puissance de l'économie nord-américaine et aux progrès des transports et des communications à longue distance.
- 2 Le territoire calédonien a donc joué un rôle pionnier dans l'essor de cette nouvelle branche industrielle qui fonctionne à l'échelle mondiale. Très éloigné des grands pays industrialisés où se trouvent les unités de transformation des minerais et où se concentre la consommation du nickel, ce territoire offre une bonne illustration des échanges qui se mettent en place à l'échelle planétaire. Par ailleurs, la place de la Nouvelle-Calédonie dans la stratégie impériale française a longtemps été liée à son statut de colonie pénale et plus largement de colonie de peuplement. On peut se demander en quoi le développement local de l'extraction minière qui réclame de nombreux manœuvres d'une part, et celui de la métallurgie qui a besoin d'ouvriers qualifiés d'autre part, ont interférés avec ce statut. L'industrie locale a-t-elle trouvé là un contexte favorable ou défavorable en ce qui concerne les conditions d'emploi de la main-d'œuvre ? En retour, quel a été l'impact de cette industrie sur la composition de la population calédonienne ?
- 3 Nous ferons l'hypothèse que le « récit minier calédonien » se trouve à la croisée de trajectoires industrielles (la naissance du secteur nickel à l'échelon global), nationales (les rivalités nationales et impériales entre puissances) et coloniales (la Nouvelle-Calédonie comme colonie pénale et de peuplement).
- 4 Cette étude s'appuie sur le cas de la société Le Nickel, principale société minière et métallurgique en Nouvelle-Calédonie. Celle-ci a joué un rôle décisif au sein de cette nouvelle branche industrielle qui se met en place durant les trois décennies qui précèdent la Première Guerre mondiale. Nous suivrons trois récits qui se sont déployés à plusieurs échelles à la charnière du XIXe et du XXe siècles et qui sont indissociables : le récit global de la naissance d'une industrie, celui des enjeux qu'elle a représentés à l'échelle des entreprises, des colonies et des nations qui y participent, et enfin le récit calédonien dans le cadre de la colonisation.

Récit global : la naissance d'une industrie

Le nickel avant « Le Nickel »

- 5 C'est dans les années 1820 que le nickel trouve pour la première fois des applications. Il est utilisé pour la fabrication d'objets de luxe ou de semi-luxe (vaisselle, couverts,

divers éléments de décoration, etc.) au sein d'alliages à base de cuivre et de zinc aux multiples appellations (packfong, argentan, maillechort...), sous forme de plaquage ou bien par dépôt électrolytique (nickelage). Dans tous les cas, c'est sa belle apparence blanche et son caractère inoxydable qui sont recherchés. Il peut avantageusement remplacer l'argent beaucoup plus onéreux. Au moment de la découverte des gisements calédoniens, le nickel est encore un métal semi-précieux dont l'extraction annuelle ne porte que sur quelques centaines de tonnes (à comparer aux 65 000 tonnes de cuivre produites alors). En 1875, aux États-Unis, une centaine de tonnes de métal suffit à alimenter une industrie embryonnaire. Cinq pays européens se partagent le reste de la production mondiale, soit 300 tonnes. Les principaux gisements se trouvent en Saxe, en Hongrie, dans le nord de l'Italie, en Suède et en Norvège. Alors que les minerais sont concentrés en une série de produits semi-finis près des mines, l'affinage n'a lieu que dans un très petit nombre d'usines situées en Angleterre, en Allemagne et en Autriche-Hongrie. Bref, comme la plupart des autres métaux non ferreux (zinc, plomb...), le nickel est un « métal voyageur » (Garçon, 1998 : 1), dont les circuits traversent l'Europe. C'est la première grande caractéristique de l'industrie du nickel à ses débuts : elle fonctionne à l'échelle internationale.

La brève domination de la société « Le Nickel »

⁶ Le démarrage de l'exploitation des gisements calédoniens et l'arrivée brutale de 400 tonnes de minerais sur le marché européen en 1876, soit 40 % de la production mondiale, bouleversent la jeune industrie. Les usiniers anglo-saxons tentent de faire front, mais certains préfèrent traiter avec la société Le Nickel. Cette société, formée à Paris en 1880, contrôle alors l'essentiel de la production calédonienne. En retour, Le Nickel cherche des partenaires pour traiter ses minerais. En effet, il s'agit d'un type de minéral de nickel inconnu jusque-là, un minéral silicaté appelé « garnierite », du nom de son inventeur Jules Garnier¹. C'est sur le procédé métallurgique mis au point par Garnier que repose l'industrie de la société Le Nickel (dont la raison sociale primitive est assortie de la mention « Systèmes Garnier »). Ce procédé provoque de graves déboires au niveau de l'affinage dans l'usine de Septèmes (près de Marseille).

⁷ La société Le Nickel va absorber plusieurs sociétés afin de disposer d'une métallurgie fiable. Elle prend ainsi le contrôle de deux fonderies au Royaume-Uni, à Erdington (banlieue de Birmingham) et à Kirkintilloch près de Glasgow. Mais c'est auprès de l'Allemand Theodor Fleitmann, dont elle achète l'usine d'Iserlohn (Ruhr) et dont elle s'assure le concours technique, qu'elle trouve enfin un procédé valable à l'échelle industrielle (voir figure 5). En 1888, la société complète son dispositif en aménageant une fonderie au Havre. À la fin des années 1880, Le Nickel, qui a concentré entre ses mains la quasi-totalité de la production minière calédonienne et qui a constitué une filière métallurgique complète à travers les plus grandes régions industrielles européennes, se trouve en position dominante sur le marché du vieux continent. Le nickel calédonien représente alors plus de 70 % de la production mondiale (Schmitz, 1979 : 138). Cette hégémonie est bientôt bousculée par l'arrivée sur le marché de nouveaux minerais.

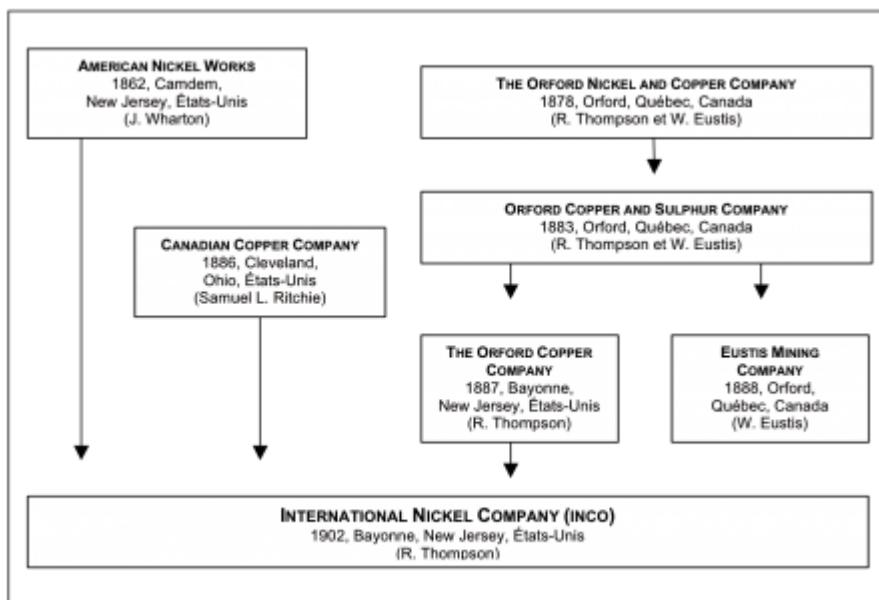
Les minerais canadiens

⁸ C'est à la fin des années 1860 qu'ont lieu, au Canada, les premières découvertes de gisements de nickel dans la région de Sudbury (Ontario), mais ce n'est qu'à partir de 1884 que leur exploitation se développe. Comme pour les minerais silicatés calédoniens, le traitement des minerais sulfurés canadiens, dans lesquels le nickel est associé au cuivre, pose de sérieux problèmes techniques. De nombreuses compagnies disparaissent faute de procédé viable. En 1891, le dirigeant de l'Orford Copper Company, Robert Thompson, dépose un brevet pour le procédé Orford (méthode de

séparation des sulfures de cuivre et de nickel dite « *tops and bottoms* ») (Howard-White, 1963: 79, 80). Parallèlement, au Royaume-Uni, Ludwig Mond découvre un procédé révolutionnaire dès 1889. Durant les années qui suivent, ce procédé dit « nickel carbonyle » est amélioré et fait ses preuves pour une application industrielle. Ne trouvant pas de partenaire, Ludwig Mond crée sa propre société en 1900. La société britannique Mond Nickel Company traite à Swansea (Pays de Galles) les minerais en provenance des mines qu'elle possède dans la région de Sudbury.

9 Face à ce nouveau concurrent, une holding appelée International Nickel Company et regroupant les intérêts de sept sociétés minières et métallurgiques, est formée aux États-Unis en 1902². Bâtie autour de l'Orford Copper Company, elle est placée sous la direction de Robert Thompson. Bientôt dénommée INCO, elle devient en 1912 une véritable société industrielle qui contrôle peu à peu toutes les étapes de la filière. Fondée aux États-Unis, INCO changera de nationalité: ses actifs sont transférés à une filiale canadienne qui deviendra la société mère en 1928 (voir figure 1).

Figure 1. – L'évolution des principales sociétés nord-américaines jusqu'à 1902



(Bencivengo, 2010, vol. 1 : 452)

10 On assiste donc, en Amérique comme en Europe, à un mouvement de concentration des entreprises. À la veille de la Première Guerre mondiale, deux sociétés, INCO et Mond, dominent largement la production de nickel s'appuyant sur l'exploitation des gisements canadiens, ce qui revient rapidement à dominer la production mondiale.

Le passage à l'échelle industrielle

11 De 1875 à 1913, la production mondiale de nickel a été multipliée par 60. Ce rapport s'explique par le fait que la production était très faible (environ 500 tonnes annuelles) à la veille de la mise sur le marché des minerais calédoniens. La croissance de l'industrie du nickel est marquée par une série de cycles (voir figures 2 et 3).

12 Après une augmentation brutale (doublement) liée au démarrage de l'exploitation des gisements calédoniens en 1874-1875, une première crise se déclare dès 1877: 1878 et 1879 sont des années blanches pour l'exportation des minerais calédoniens. Ailleurs, la production se maintient à un niveau assez faible (300 tonnes au total). Cette crise s'explique par l'encombrement soudain du marché conjugué aux difficultés de traitement des minerais calédoniens. À partir de 1880, l'extraction reprend quelque peu et se maintient à un niveau tournant autour de 700 tonnes annuelles.

13 La reprise du marché, qui s'amorce en 1889 et qui coïncide avec l'arrivée des minerais canadiens sur le marché européen, marque un nouveau palier. En trois ans, la

production atteint un pic de 6 200 tonnes, soit presque neuf fois le niveau de 1888, année qui clôt la période de stagnation précédente. Cette reprise est liée au développement des applications du nickel dans un contexte de baisse des prix. De 1875 à 1889, le prix du métal affiné a été divisé par six. En outre, la mise au point des aciers au nickel pour le blindage des navires et la fabrication de diverses armes laisse espérer de beaux jours à l'industrie du nickel. Mais l'embellie est de courte durée. En 1895, les prix sont au plus bas. Le marché est saturé par les produits des opérateurs nord-américains qui se lancent dans une dure guerre des prix.

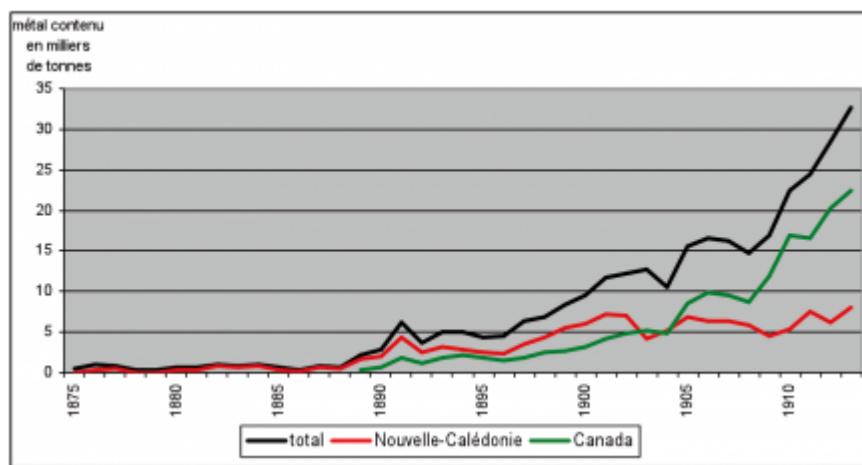
14 La production mondiale de nickel connaît ensuite une progression régulière. Elle est multipliée par sept entre 1895 et la veille de la guerre en 1913 (32 700 tonnes). Cette croissance est essentiellement due à l'essor des aciers au nickel. À partir de 1904, la production canadienne dépasse la production calédonienne qui stagne jusqu'à la guerre. En 1913, la quantité de nickel d'origine canadienne est presque trois fois plus importante que celle du nickel calédonien (22 500 tonnes contre 8 100 tonnes). Cette dernière période est marquée par une stabilisation des prix autour d'un peu plus de 4 000 francs la tonne de métal en Europe.

15 Il n'y a rien que de très classique dans cette évolution qui s'étend sur une quarantaine d'années et correspond à la période de démarrage d'une nouvelle branche industrielle.

16 Dans un premier temps, de 1875 à 1895, elle est marquée de violents soubresauts, autant pour les prix que pour la production. Cela s'explique par un faisceau de facteurs : l'offre et la demande ne sont pas ajustées, les difficultés techniques du traitement des minerais ne sont pas encore pleinement résolues, l'apparition de nouveaux concurrents conduit à de rudes batailles sur les prix, et les nouvelles applications n'en sont qu'à leurs débuts.

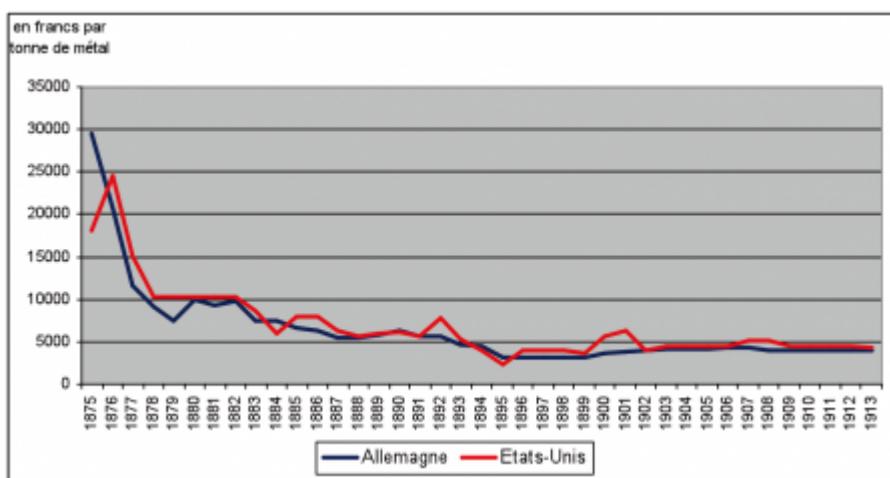
17 À partir de 1895, l'industrie du nickel prend son rythme de croisière. Elle développe sa production en s'appuyant principalement sur les débouchés offerts par les aciers au nickel dans un contexte de course aux armements. Cette deuxième phase de maturité est favorisée par le retour d'une période de croissance économique mondiale qui débute en 1896. Elle sonne par ailleurs le glas de la prééminence de l'industrie minière calédonienne, largement distancée par les opérateurs nord-américains. Quant à la stabilisation des prix, elle révèle qu'après une période de lutte, le marché a été organisé.

Figure 2. – Production mondiale de nickel de 1875 à 1913



(Schmitz, 1979 : 137, 138)

Figure 3. – Cours moyen annuel du nickel affiné en Allemagne et aux États-Unis de 1875 à 1913



(Schmitz, 1979 : 287)

Le partage du marché

¹⁸ À la suite de la guerre des prix lancée par les opérateurs américains en 1892, la société Le Nickel est en proie à de graves difficultés financières. Elle ne réchappe de cette crise que grâce au soutien indéfectible de la banque Rothschild. Par ailleurs, à partir de 1894, des pourparlers s'engagent avec Robert Thompson, le dirigeant de la puissante Orford Copper Company. D'abord informelle, l'entente qui en découle aboutit en 1901 à une convention qui organise un partage du marché entre les sociétés nord-américaines (regroupées l'année suivante au sein d'INCO), Mond et Le Nickel³. Cette dernière n'a accès qu'au marché européen. La convention prévoit aussi des accords sur les prix. Elle est renouvelée en 1910 puis reconduite d'année en année jusqu'à la Première Guerre mondiale.

¹⁹ Cette entente a pour principale conséquence de maintenir des cours élevés. C'est ce que veulent les Américains. Lors d'une entrevue qui s'est tenue à Paris en janvier 1901, Robert Thompson, qui a conclu des marchés importants avec des aciéries américaines à des prix élevés, annonce aux dirigeants du Nickel qu'il désire que ces prix soient imposés aux acheteurs d'Europe. Cette politique de prix élevés s'explique par le fait que le coût de traitement des minerais canadiens est plus élevé que celui des minerais calédoniens. Avec l'inversion du rapport de force qui a lieu au début du xx^e siècle, les fondeurs européens renoncent à s'engager dans une politique de baisse des prix, en raison, d'une part des engagements qu'ils ont pris, mais aussi :

« par la crainte qu'une nouvelle lutte de concurrence avec le groupe de l'International Nickel Company, dont les moyens d'action financiers sont formidables, leur soit encore une fois funeste. » (AOM, série Travaux publics, carton 326, Rapport du chef du Service des travaux publics et des mines du 20 juin 1917)

²⁰ On pourrait ajouter que les producteurs européens n'ont aucun intérêt à se livrer à une guerre des prix, étant donné que l'accord leur assure une marge importante. Cela s'applique à la société Le Nickel qui entame, après vingt années difficiles, une longue période de forts profits à l'abri des accords passés avec ses deux principaux concurrents, sans qu'il y ait besoin d'accroître fortement la production. C'est l'un des éléments d'explication de la stagnation que connaît l'extraction des minerais calédoniens au début du xx^e siècle.

Entre firmes, colonies et nations : les enjeux de la filière nickel calédonienne

L'enjeu technique : disposer d'une bonne métallurgie

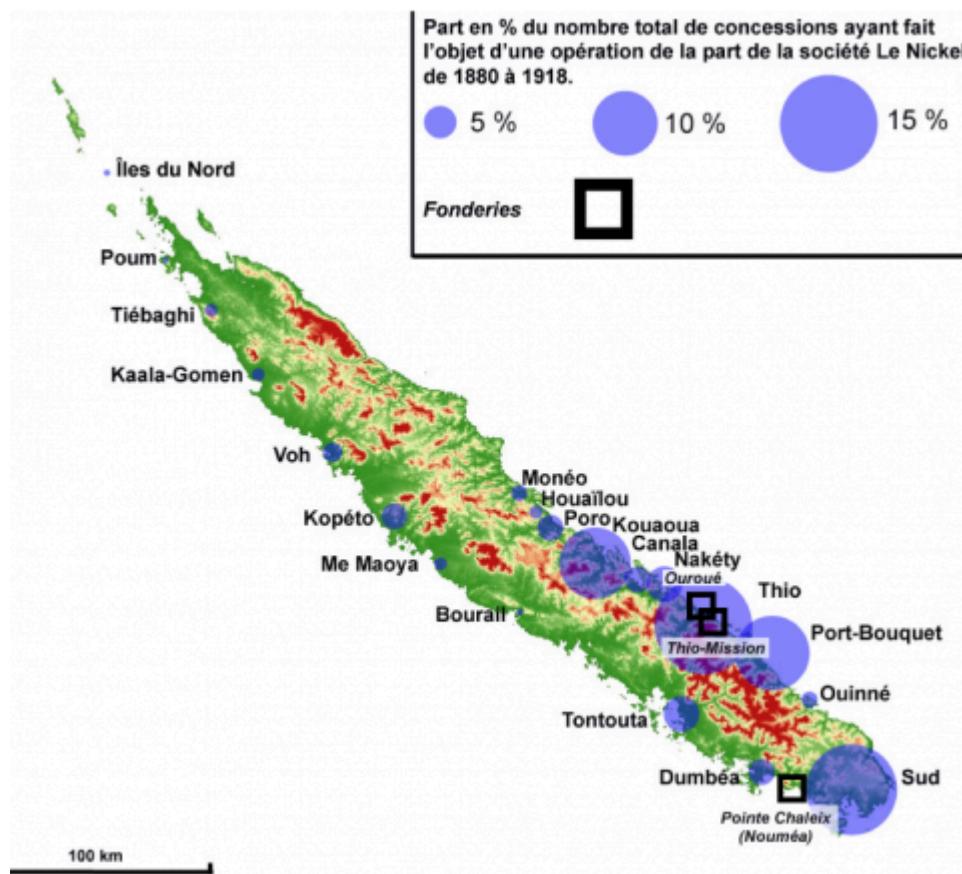
21 Comme pour toute industrie, la maîtrise d'une technologie fiable a été décisive. En ce qui concerne Le Nickel, la situation est restée périlleuse tant que la société n'a pas été en mesure de livrer du métal de qualité à ses clients. Sa recherche d'un procédé fiable l'a conduite à devenir une société multinationale dont les activités métallurgiques s'étendent à travers les trois plus grands pays industriels d'Europe. Cette recherche impérieuse montre bien que la société Le Nickel est certes une société minière, mais qu'elle est avant tout une société métallurgique. Dès le départ, ses dirigeants ont décidé de livrer des produits plus ou moins élaborés (oxydes, fontes, mattes et métal pur) et non de vendre des minerais. Cela dans le but, d'une part, d'éliminer les fondeurs européens et, d'autre part, de barrer la route à toute concurrence en Nouvelle-Calédonie. La menace de la concurrence était réelle puisque, par exemple, l'un des plus tenaces adversaires du Nickel, la société allemande Basse et Selve, a effectivement envoyé une mission en Nouvelle-Calédonie afin d'y étudier les possibilités de traiter avec des mineurs indépendants, ou même de prendre possession de mines afin de les exploiter.

22 Alors que Garnier avait élaboré un procédé dérivé de la métallurgie du fer, le procédé adopté par la société Le Nickel, comme par d'autres opérateurs, est inspiré par la métallurgie du cuivre. Il revient paradoxalement à introduire du soufre lors de la première fusion avant de l'éliminer dans les opérations ultérieures. Le procédé comporte alors deux principales étapes: la première fusion consiste à fondre les minerais afin de fabriquer un produit semi-fini: les mattes qui sont constituées de sulfure de nickel. Ces mattes sont affinées en Europe lors d'une deuxième fusion afin d'obtenir des produits marchands comme des oxydes de nickel ou du nickel pur. La société Le Nickel, comme ses concurrents, élabora ses produits dans des fonderies au charbon qui ont fait leurs preuves. La voie électrique n'en est qu'au stade de l'expérimentation.

L'enjeu géographique : Un cycle de production long et multi-localisé

23 La première et essentielle contrainte qui s'exerce sur Le Nickel, comme sur les autres sociétés qui ont exploité des gisements calédoniens, est l'extrême étirement géographique entre les centres d'extraction et les centres de transformation européens. Une fois les minerais abattus et descendus sur le bord de mer, parfois transportés jusqu'à Nouméa, il faut compter de deux à quatre mois de mer pour atteindre un port européen. En outre, les produits arrivés de Nouvelle-Calédonie suivent ensuite un cheminement qui peut les mener d'Écosse ou d'Angleterre, où ils subissent un premier traitement, jusqu'à l'usine d'Iserlohn où a lieu l'affinage. Du carreau de la mine jusqu'au produit vendu, il peut s'écouler jusqu'à une année. Afin de répondre aux à-coups de la demande et d'anticiper tout accident (chargement perdu en mer, arrêt d'un four, etc.) qui pourrait interrompre le processus de production, la société s'efforce de trouver la combinaison la plus efficace en fonction des contraintes qui s'exercent sur l'ensemble de ses activités.

Figure 4. – Les fonderies et le domaine minier de la société Le Nickel en Nouvelle-Calédonie (1880-1918)



24 La principale césure du cycle de production est donc le long voyage en mer. Dès 1877, avant même la formation de la société Le Nickel, une première fonderie a été édifiée à Nouméa, à la pointe Chaleix, afin de réduire le coût du fret. Cependant, en raison de l'encombrement du marché (fermeture de la fonderie de la pointe Chaleix en 1885), d'un changement de stratégie industrielle (choix de Thio, sur la côte sud-est, à environ 150 km de Nouméa, pour la construction de la fonderie d'Ouroué en 1889), de la fermeture forcée de cette nouvelle fonderie après seulement deux ans d'activité, les minerais vont être expédiés crus en Europe pendant une vingtaine d'années. Un nouvel accident survenu en 1909 – le naufrage d'un navire qui provoque la destruction d'un important équipement de chargement dans la baie de Thio –, amène la société Le Nickel à réinstaller durablement la fusion en Nouvelle-Calédonie en ouvrant une fonderie à Thio-Mission en 1912 (voir figure 4).

25 Toutes ces péripéties de la fusion locale conduisent la société à adapter sa filière européenne. Alors que les différentes usines sont au départ très diversement équipées et tributaires les unes des autres dans le processus, la société développe deux filières indépendantes et complètes, de la première fusion au nickel pur. La première est constituée des trois usines situées au Royaume-Uni et en Allemagne. La seconde est installée au Havre, où l'unité d'affinage (1888) est peu à peu agrandie et complétée par des unités de déferration (1889) et de première fusion (1892). Si elle a pour principal but de permettre à la société de répondre aux fluctuations du marché, cette organisation tient aussi compte du caractère stratégique du nickel.

Un métal stratégique

26 Aujourd'hui l'expression « métal stratégique » que l'on accole souvent au nickel renvoie surtout à des paramètres économiques. À la fin du XIX^e siècle, elle était essentiellement d'ordre militaire. En janvier 1892, le président du Nickel, Ernest Denormandie, justifie l'agrandissement de l'usine du Havre auprès des actionnaires :

« La place prise par le nickel dans la préparation des projectiles de guerre faisait un devoir à la société Le Nickel de constituer en France même un large approvisionnement de minerais et de se mettre en situation de les y traiter, afin

qu'en cas d'hostilités, le métal nécessaire à la défense du pays ne lui fasse pas défaut. » (Archives du groupe ERAMET, Paris, registre des procès-verbaux des assemblées générales de la société Le Nickel, vol. 1, 30 janvier 1892)

27 La menace d'une guerre est bien présente dans les esprits. Même si en 1892 les relations avec l'Allemagne semblent apaisées (sauf en ce qui concerne les « provinces perdues » d'Alsace et de Lorraine), le souvenir des tensions auxquelles l'épisode boulangiste a donné lieu reste frais⁴. Quant à l'Angleterre, dont les intérêts peuvent se heurter à la politique d'expansion coloniale de la France, elle peut elle aussi entrer en conflit avec la France, comme cela a déjà eu lieu dans un passé récent⁵. D'une manière générale, la course aux armements et les systèmes d'alliance militaire qui se mettent progressivement en place en Europe (renouvellement de la Triple Alliance en mai 1891, accord franco-russe en août 1891) ne laissent pas d'inquiéter quant à l'éventualité d'un conflit.

28 En cas de guerre en Europe, la société Le Nickel risque d'être coupée d'une partie de ses fonderies, soit parce qu'elles pourraient se trouver en territoire ennemi, soit parce que les liaisons seraient gravement perturbées. Même si la création d'une unité de première fusion au Havre en 1892 a été provoquée par la nécessité urgente d'augmenter les capacités de première fusion en Europe à la suite de la fermeture de l'usine d'Ouroué, la question stratégique a été décisive dans le choix de procéder à ces agrandissements au Havre et non dans une unité britannique (ce choix a donné lieu à de longs débats et à des revirements au sein du conseil d'administration du Nickel). Pour augmenter sa capacité de production, la société avait rationalisé ses circuits de production en créant une unité de première fusion à Thio (Ouroué) et en concentrant la première fusion en Europe à l'usine de Kirkintilloch (Écosse) où les combustibles étaient moins chers. Les mattes fabriquées à Ouroué et à Kirkintilloch devaient être affinées dans deux autres usines au Havre et à Iserlohn (Allemagne). À la suite de la fermeture de la fonderie d'Ouroué, la société doit augmenter rapidement ses capacités de première fusion. Elle décide de créer une deuxième unité de première fusion au Havre. À côté des considérations d'ordre stratégique, des considérations secondaires d'ordre fiscal, technique et économique (la fonderie de Kirkintilloch était au maximum de ses capacités à moins de procéder à de nouveaux agrandissements onéreux) sont entrées en ligne de compte (voir figure 5). Ce caractère stratégique du nickel va renforcer le pouvoir de la société Le Nickel dans une colonie dont elle domine déjà l'économie minière.

Figure 5. – Les usines européennes de la société Le Nickel avant 1914



Le récit minier calédonien

« L'or vert »

29 La Nouvelle-Calédonie s'est révélée être une terre minière à partir des années 1860 quand de l'or et du charbon y ont été découverts. Dans la décennie suivante, des gîtes de cuivre, de plomb argentifère, d'antimoine, de cobalt et de chrome sont repérés et peu à peu exploités. Mais c'est bien le nickel qui est de loin la principale richesse minérale de la colonie. C'est à partir de 1874-1875, une dizaine d'années après la découverte de Jules Garnier, que le nickel calédonien commence à être extrait dans des gisements se trouvant dans la région du Mont d'Or près de Nouméa et sur la côte Est aux alentours de Canala, Thio et Houaïlou. Le nickel est alors vendu à un prix très élevé. La nouvelle de la découverte des gisements donne lieu à une véritable fièvre pour cet « or vert ». À côté des mineurs professionnels australiens venus dans la colonie pour chercher de l'or et restés pour diriger diverses exploitations minières, de nombreux colons s'improvisent prospecteurs dans l'espoir de faire fortune, non pas en exploitant eux-mêmes leur découverte (la plupart en sont incapables, tant sur le plan technique que sur le plan financier), mais en la revendant à prix d'or. Mais la crise de 1877 ruine leurs espérances. Ils doivent céder à bas prix leurs gisements à plus puissants qu'eux. Rares sont les petits mineurs qui s'accrochent à leurs concessions.

Un foisonnement de sociétés, quelques grandes entreprises

30 L'exploitation des mines calédoniennes donne lieu à la multiplication de sociétés minières et métallurgiques plus ou moins éphémères, aux raisons sociales très proches, aux activités parfois évanescentes. Dans la plupart des cas, le créateur de la société

appartient à un petit groupe d'affairistes locaux dominé par la figure de John Higginson. Ce dernier, outre ses activités au sein de la société Le Nickel, a fait flèche de tout bois dans toutes les activités économiques de la jeune colonie. Il participe notamment plus ou moins directement à de très nombreuses sociétés minières (Thompson, 2000). Le plus souvent, l'opération consiste à ce qu'un propriétaire minier trouve des partenaires afin d'exploiter ses concessions. Le capital de la société formée étant essentiellement constitué des apports en titres miniers, le fonds de roulement est insuffisant pour commencer les opérations. La société est rapidement liquidée. Ses titres miniers sont cédés à une autre société tout aussi éphémère, et passent ainsi de mains en mains sans donner lieu à une réelle exploitation des concessions. Bien souvent, ces sociétés sont créées dans un but purement spéculatif et donnent lieu à des combinaisons douteuses, à la limite de la légalité. Il s'agit de tirer le meilleur parti possible des concessions sans véritable souci de leur mise en valeur. La liquidation de la société permet d'éviter le paiement des dettes accumulées. Il y a tout de même quelques exceptions. Par exemple, la société Le Nickel de la Nouvelle-Calédonie créée en 1907 (rebaptisée La Garniérite en 1910) parvient à extraire des minerais dans ses concessions de Port-Bouquet et à les envoyer à sa fonderie installée à Dieppe. Cependant, en 1912, après dix mois d'exploitation, l'usine est arrêtée et la société est mise en liquidation en raison de difficultés financières et techniques. Les minerais stockés à Dieppe sont alors revendus à la société Le Nickel qui les traitera dans son usine du Havre. Quant au domaine minier de La Garniérite, il tombe dans le giron de la maison Ballande.

³¹ C'est qu'en effet, à côté des petits mineurs et des sociétés plus ou moins fantômes se trouvent les «grandes compagnies», comme les surnomment leurs détracteurs, de grandes entreprises qui recueillent les concessions et concentrent entre leurs mains d'immenses domaines miniers. Face à la société Le Nickel se dresse la maison de commerce bordelaise Ballande, présente dans la colonie depuis 1859. C'est à partir du transport de minerais que cette maison en est venue à acquérir des mines afin de les exploiter directement. La maison Ballande peut devenir un dangereux concurrent car elle traite directement avec des fondeurs européens (Basse et Selve, Fleitmann avant que sa société soit absorbée par Le Nickel en 1884). En 1889, la société Le Nickel met à profit l'indélicatesse d'un affairiste local pour forcer la maison Ballande à lui céder son domaine minier. En outre, la transaction prévoit que Ballande s'engage à ne pas exploiter de mines pendant dix ans, ce qui laisse le champ libre à la société Le Nickel. Devenu un véritable pivot de l'industrie locale, la société Le Nickel est de loin le premier producteur de nickel de la colonie. Elle exerce une domination étroite sur les petits mineurs et les autres sociétés minières qui lui vendent leurs minerais.

³² Quand, au tournant du siècle, André Ballande reconstitue un domaine minier d'importance dont la production fait jeu égal avec celle du Nickel, quand il inaugure une fonderie à Doniambo (Nouméa) en 1910 avant même que Le Nickel n'ouvre la sienne à Thio-Mission, et quand il crée une filière complète dont les usines d'affinage se trouvent en Belgique et aux États-Unis, il ne représente plus une menace pour Le Nickel. Le marché est désormais suffisamment large et Le Nickel, qui a pignon sur rue, peut poursuivre ses ventes à l'abri des accords passés avec les concurrents américains et britanniques. Quels sont les facteurs qui ont permis à la société Le Nickel d'exercer une telle domination sur l'industrie locale?

La toute-puissance de la société Le Nickel

³³ La société Le Nickel, qui intègre toutes les étapes de la production de nickel, de la mine au métal pur, a été formée en 1880 dans un but double: surmonter la première crise du nickel qui s'est déclarée en 1877, et écraser la concurrence européenne. Au départ, la société Le Nickel est le résultat des accords entre deux groupes d'actionnaires. D'une part se trouvent John Higginson et Jean-Louis Hubert Hanckar, deux grands propriétaires miniers calédoniens. D'autre part, le groupe métropolitain est mené par trois hommes: un industriel, Henry Marbeau, et un ingénieur, Jules Garnier, qui ont

formé une société métallurgique pour transformer les minerais calédoniens, et enfin, Philippe Hébert, un agent de change chargé de trouver les ressources financières sur la place de Paris. Sous l'impulsion de Higginson, la nouvelle société affronte les industriels britanniques et allemands. Pour cela, Higginson met à profit la crise de 1877 pour agrandir le domaine minier calédonien et faire barrage à toute velléité des opérateurs européens de se procurer directement des minerais en Nouvelle-Calédonie. En Europe, il trouve des partenaires industriels pour assurer à la société Le Nickel un procédé viable. Enfin, c'est encore Higginson qui approche la banque Rothschild afin de trouver un soutien financier solide.

³⁴ Outre la réussite de sa métallurgie, qui constitue le pivot de sa stratégie industrielle, Le Nickel doit son succès à trois points forts. Le premier est son domaine minier. Les mines de Thio, apportées par Hanckar, en constituent le cœur. Bien regroupées, relativement accessibles, situées près de la mer le long de deux vallées qui s'ouvrent sur une plaine côtière, ces mines vont se révéler très riches. Le deuxième point fort est la banque Rothschild, qui prend le contrôle de la société en 1883. Persuadée de la valeur des gisements et du profit qu'elle peut en tirer, la banque apporte un précieux soutien financier et impose une politique prudente à long terme, exécutée par les hommes de confiance qu'elle place à la tête de la société. Le troisième atout est la main-d'œuvre, dont les conditions d'embauche ont fortement contribué à l'engagement de la banque Rothschild dans l'affaire. C'est sur la base d'un rapport sur la main-d'œuvre pénale rédigé par Louis Pelatan, un ingénieur des mines qu'elle a dépêché en Nouvelle-Calédonie en 1882, que la banque prend conscience de l'avantage décisif que confère la possibilité de recruter sur le long terme une main-d'œuvre nombreuse, docile et très bon marché, et cela dans une contrée où la main-d'œuvre est rare. En effet, la société Le Nickel a pu employer jusqu'à plus d'un millier de forçats à travers quatre contrats de louage d'une durée de dix à vingt ans : ce sont les « contrats de chair humaine ». C'est grâce au soutien du ministère que la société a pu s'assurer cette force de travail. En 1889, le gouvernement est interpellé à la Chambre des députés sur cette question. En réponse, le secrétaire d'État aux Colonies, Eugène Étienne, développe un long argumentaire exposant :

« [les] avantages résultant pour la France, et pour le ministère de la Guerre en particulier, de l'exploitation des mines de nickel » (Archives du groupe ERAMET, Paris, registre des procès-verbaux du conseil d'administration, vol. 3, 4 novembre 1889)

³⁵ Cet épisode montre bien le pouvoir d'influence que le caractère stratégique du nickel confère à la société auprès du gouvernement. Toutefois, à partir de 1892, avant même la fin des contrats de main-d'œuvre pénale (1901), la société complète ses effectifs avec des engagés japonais⁶. Au début du xx^e siècle, elle dispose d'un millier d'engagés.

Un secteur minier et industriel reflet d'une trajectoire coloniale

³⁶ Au départ, les mineurs ne s'intéressaient qu'aux « filons » de garnierite à haute teneur, facilement repérables grâce à leur couleur verte. Dans les années 1880, les exploitants prennent conscience que d'autres zones des gisements sont aussi riches en nickel. Dès lors, l'exploitation va être menée à ciel ouvert et déployée sur des gradins à flanc de coteau. Ce travail, qui s'apparente à du terrassement, ne nécessite pas une main-d'œuvre qualifiée. C'est pourquoi la société a rapidement remplacé les mineurs expérimentés par des centaines de manœuvres très bon marché. En ce sens, elle a profité du fait que la Nouvelle-Calédonie est une colonie de peuplement pénal, par le biais des contrats dont elle a bénéficié auprès de l'administration pénitentiaire. En revanche, elle n'a pas contribué au peuplement de l'archipel puisque jusqu'à la Première Guerre mondiale, elle a eu essentiellement recours d'une part à des forçats déjà présents et, d'autre part à des travailleurs japonais qui sont majoritairement retournés dans leur

pays à l'expiration de leur contrat (Kobayashi, 1992). Ce n'est que dans l'entre-deux guerres qu'elle emploiera massivement des Indonésiens et des Vietnamiens, dont la présence aura un impact durable sur la population calédonienne.

37 Ce recours à des travailleurs venant de divers pays bordant l'océan Pacifique insère la Nouvelle-Calédonie dans un espace traversé par d'autres courants migratoires de même nature, organisés pour la mise en valeur de plantations, notamment à Fidji, à Hawaï ou dans le Queensland, espace duquel elle était relativement isolée (De Deckker, 1994, 11-26). Hormis l'approvisionnement en denrées périssables importées d'Australie ou de Nouvelle-Zélande, la colonie n'entretenait des relations suivies qu'avec la métropole et avec l'Europe. Ce besoin impérieux de main-d'œuvre (pas seulement dans la mine, mais aussi dans l'agriculture, à laquelle les immigrés javanais sont d'abord réservés (Devambez, 1994: 215, 216)) qui conduit à l'immigration de milliers de travailleurs constitue le premier pas de la connexion du pays avec l'espace Asie-Pacifique (Mohammed-Gaillard, 2012).

38 Le point commun de tous ces travailleurs est leur condition juridique inférieure qui garantit à l'employeur leur grande docilité. C'est une évidence pour les forçats. Les travailleurs indigènes venus d'autres colonies, qu'elles soient française comme l'Indochine ou relèvent d'autres empires (Indes néerlandaises par exemple), sont soumis à un arrêté de 1874 qui les place dans une forte dépendance auprès de leur employeur. Les Japonais présentent un cas différent à partir de 1900, quand le gouvernement de Tokyo exige qu'ils soient traités sur le même pied que les Européens. Cela n'empêche pas qu'ils soient en réalité soumis à de dures conditions, notamment au niveau des pénalités auxquelles ils sont exposés en cas d'absence au travail. Les mouvements de grèves de 1901 et les nombreuses évasions en apportent la preuve. Le cas des « libérés », c'est-à-dire, des forçats soumis à la résidence à vie à l'issue de leur peine, est éloquent à ce propos. Comme le montre bien Louis-José Barbançon, l'opprobre dans lequel ils sont tenus résulte autant de leur passé criminel que de leur volonté de refuser de se soumettre à un engagement contraignant. En ce sens, ils constituent une main-d'œuvre tout à fait moderne, dans un pays où la plupart des travailleurs sont soumis à des contrats collectifs (Barbançon, 2003, 294). Ils savent jouer de l'offre et de la demande et leur instabilité reflète le nomadisme des ouvriers contre lequel les patrons s'efforcent de lutter en France (Noiriel, 1998, 354). Les sociétés minières calédoniennes n'ont recours à eux qu'en période de tension sur le marché du travail.

39 Dernier point qui constitue un avantage pour les employeurs: le retard de la législation du travail et de la législation sociale locales sur celles de la métropole. Le conflit qui oppose en 1895-1896 le chef du service des mines de la colonie à la société Le Nickel est révélateur à cet égard. À la suite de la mort d'un surveillant militaire, le chef du service des mines veut imposer des mesures de sécurité sur les chantiers pour abaisser le taux de mortalité des ouvriers qui est très supérieur à celui qui sévit en France⁷. La société réagit très vigoureusement à la poursuite en correctionnelle de son directeur local, Léon Vernaz. L'affaire remonte jusqu'au ministère parisien et le président du Nickel, Ernest Denormandie, n'hésite pas à instrumentaliser cette affaire dans un contexte économique très difficile. En mettant en jeu la pérennité des activités du Nickel dans la colonie, il espère obtenir en réalité un assouplissement de la mise en œuvre des contrats de chair humaine à un moment où le volant de main-d'œuvre est excédentaire et grève les comptes de la société (Bencivengo, 2010: 125, 974-976).

40 Le fait qu'elle ait pu s'assurer une main-d'œuvre nombreuse à des conditions avantageuses conduit donc la société à ne guère changer ses méthodes d'extraction. Le travail sur les chantiers demeure largement manuel. Il est vrai cependant, que la situation des concessions, dans un relief montagneux assez tourmenté, la relative dispersion et le déménagement fréquent des chantiers de mines ne favorisent pas la mécanisation de l'extraction.

41 En revanche, la société peine à trouver une main-d'œuvre suffisamment qualifiée pour ses usines de première fusion. Voici ce qu'écrit le directeur local du Nickel en 1890

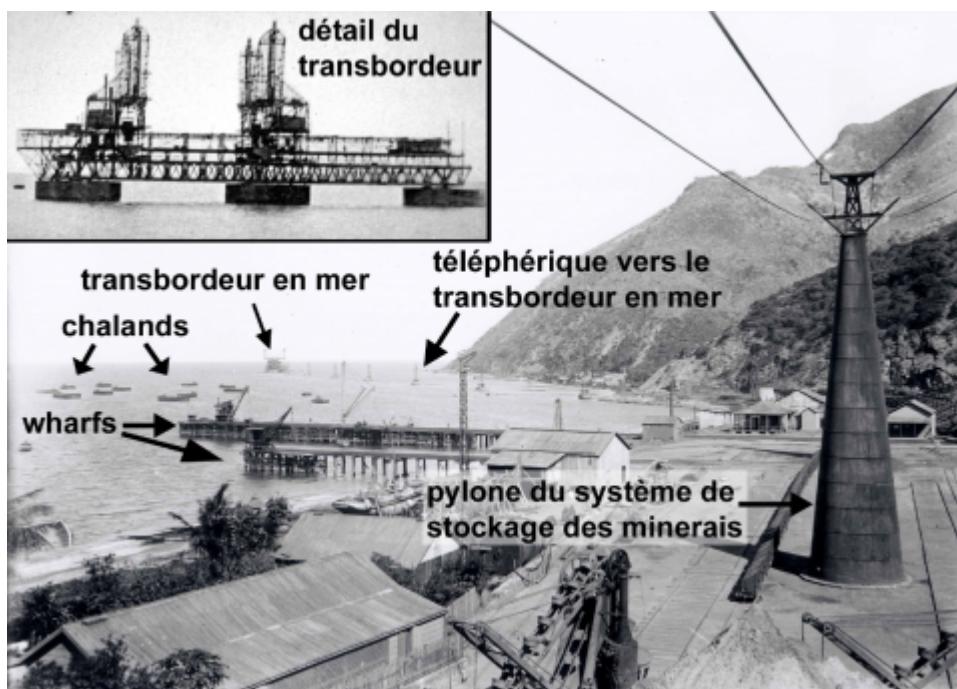
quand il annonce au conseil d'administration parisien la nécessité de fermer l'usine d'Ouroué :

« La fonderie a été encore une fois inondée, l'eau est entrée dans les carreaux et a arrêté le tirage des fours. La main-d'œuvre des transportés [c'est-à-dire des forçats] ne peut être employée à des travaux de cette nature et toute autre main-d'œuvre fait défaut. Les contremaîtres anglais ne font pas leur service ; il n'y a pas de bons fondants ; enfin, l'emplacement même de l'usine rend tout travail impossible. » (Archives du groupe eramet, Paris, registre des procès-verbaux du conseil d'administration, vol. 3, 13 janvier 1890)

42 Aux erreurs de conception s'ajoute l'impossibilité de disposer d'ouvriers capables et d'un encadrement suffisamment nombreux. Cet accident industriel conduit la société à expédier tous ses minerais crus en Europe. C'est donc sur le transport des minerais qu'elle va faire porter ses efforts de modernisation.

43 Effectivement, hormis la nécessité d'adapter l'ensemble de ses circuits de production en Europe, la société se voit confrontée à un volume de minerais à expédier plus important que prévu. Les opérations du trafic (ensemble des opérations de transport des minerais des mines vers le bord de mer et de chargement sur les minéraliers) constituent un goulot d'étranglement. Avec la reprise du marché qui s'esquisse au tournant du xx^e siècle, la société décide de doter ses deux principaux centres miniers d'équipements de transports d'une grande capacité. En 1902, elle installe deux téléphériques à Kouaoua et à Thio (mine Bornet). Elle prolonge les lignes de chemin de fer qui relient le pied des mines au rivage. Enfin, elle établit un vaste complexe de transport, de stockage, de chargement et de déchargement de ses produits dans la plaine côtière de Thio-Mission (voir figure 6). Ce complexe de marque Bleichert est alors à la pointe de la technique et représente un très lourd investissement. Il comprend notamment un transbordeur en mer contre lequel les minéraliers peuvent accoster. Les capacités de chargement qui sont alors décuplées évitent une trop longue immobilisation des navires. Paradoxalement, cet équipement coûteux est le talon d'Achille de l'ensemble, car il n'a pas été assez tenu compte des dangers que représentent les brusques coups de vent auxquels la baie de Thio peut être exposée. La destruction partielle de cet équipement en 1909 conduit, on l'a vu, à l'ouverture de la fonderie de Thio-Mission qui va absorber une partie des minerais. La société trouve une solution technique de compromis pour continuer à utiliser le transbordeur sans engager des frais de réparation jugés trop lourds. C'est donc la nécessité d'alimenter régulièrement et suffisamment ses usines européennes qui conduit la société à moderniser les opérations du trafic. Il lui est impératif de répondre à la demande et à ses à-coups afin de ne pas risquer de perdre une partie de sa clientèle.

Figure 6. – Les installations Bleichert dans la plaine de Thio-Mission (3 décembre 1921)



Cette vue montre une partie des installations Bleichert en 1921. Après la catastrophe de 1909, les navires ne peuvent plus accoster le long du transbordeur en mer à cause de l'épave de la *Joliette*. Le transbordeur est alors utilisé comme troisième *wharf*⁸ pour charger les chalands. Le détail montre le transbordeur avec ses deux grues mobiles avant sa destruction.

(photographie principale : Archives de la Nouvelle-Calédonie, album fonds Maxime Meyer 2 Ph7, 644 ; détail : carte postale Barrau, coll. F. Angleviel)

44 L'exploitation des mines calédoniennes présente donc à la fois des caractères « archaïques » et des aspects « modernes » qui renvoient au contexte colonial et plus spécifiquement aux particularités de l'histoire calédonienne, qu'ils contribuent en retour à façonner. D'un côté, les possibilités offertes par la présence d'une colonie pénale ont été mises à profit par l'industrie minière et tout particulièrement par la société Le Nickel. Cette dernière a trouvé dans les « contrats de chair humaine » puis dans l'importation d'une main-d'œuvre soumise à des contrats collectifs une source de force de travail bon marché, nombreuse et docile. D'un autre côté, l'enjeu du transport, stratégique dans le cadre d'une chaîne de production multi-localisée à l'échelon global, rendait nécessaire sa modernisation technique⁹.

Conclusion

45 La combinaison dans l'industrie du nickel calédonien d'éléments « archaïques » (concernant le travail) et « modernes » (concernant le transport) expriment l'insertion de cette activité dans des trajectoires multiples : la trajectoire globale de la naissance d'un nouveau secteur extractif et industriel à la fin du XIX^e siècle, la trajectoire des États-nations européens et de l'exacerbation de leurs rivalités à « l'ère des empires » (Hobsbawm, 1987), la trajectoire d'un petit territoire colonial excentré. Au début du XX^e siècle, l'industrie du nickel a pris sa vitesse de croisière. La mise au point des aciers au nickel a été décisive dans son développement. Elle a été favorisée par la course aux armements qui précède la Première Guerre mondiale. Les producteurs nord-américains, INCO notamment, dominent déjà largement le secteur et ont imposé une entente à l'industrie européenne. La Nouvelle-Calédonie demeure au deuxième rang mais est distancée. Malgré l'apparition de sociétés concurrentes locales, la société Le Nickel demeure hégémonique. Elle dispose d'un domaine minier important et bien exploité, d'une main-d'œuvre nombreuse et bon marché, d'une filière métallurgique complète et puissante, d'un appui politique qui s'exerce dans le cadre colonial.

46 Bref, certains éléments du paysage actuel, même transposés, sont déjà en place en 1914. Ils vont perdurer dans les décennies suivantes. Par exemple, aux engagés japonais

vont succéder des travailleurs indonésiens et vietnamiens, puis, après 1945, des Océaniens venant de Wallis ou de Tahiti. La concentration des opérateurs se poursuit. Au niveau mondial, Mond est absorbé en 1929 par INCO, qui fait figure de géant dans le secteur jusqu'aux premières années du xx^e siècle. En Nouvelle-Calédonie, la société Le Nickel demeure hégémonique face à Ballande, dont elle absorbe les activités minières et métallurgiques dans les années 1930, et face aux petits mineurs.

47 En revanche, d'autres aspects ont profondément changé. Le volume et les moyens de l'extraction ont considérablement augmenté avec la mécanisation (essentiellement l'usage de bulldozers, de pelleteuses et de camions pour le roulage des minerais) qui a commencé après 1945. La géographie des relations a été diversifiée. Uniquement tournée vers l'Europe avant 1914, l'exportation des minerais et des produits semi-finis (mattes et ferronickels) s'est orientée vers d'autres destinations, surtout l'Asie, et ce dès la Première Guerre mondiale, pendant laquelle deux chargements de minerais ont été expédiés au Japon. D'autres opérateurs apparaissent, notamment en URSS, et récemment aux Philippines et en Indonésie. Les deux plus grands opérateurs sont absorbés en 2006. INCO est racheté par la firme brésilienne Vale et Falconbridge passe sous le contrôle de Xstrata qui est à son tour absorbé par Glencore en 2013. Ces restructurations interviennent au moment même où ces opérateurs ouvrent des usines en Nouvelle-Calédonie. Au nord, à Voh, l'usine pyrométallurgique de Glencore traite les minerais de la smsp, société minière contrôlée par les indépendantistes, dans le cadre d'une joint-venture dont 51% des parts sont détenues par la smsp. Au sud, Vale a construit une usine hydrométallurgique qui transforme les minerais de son gisement de Goro. Le développement de ces unités souligne l'émergence de nouveaux enjeux : l'enjeu environnemental et l'enjeu de la maîtrise de la ressource minière. D'autres enjeux déjà présents au début du xx^e siècle sont toujours là : la question du procédé, celle du traitement local des minerais et/ou de leur exportation, la nécessité de tenir compte d'un marché qui fonctionne encore plus qu'auparavant à l'échelle mondiale et dont le centre de gravité s'est déplacé vers l'Asie.

48 La société Le Nickel, quant à elle, est toujours présente. Devenue filiale calédonienne du groupe français Eramet dont elle est le berceau, la société Le Nickel-SLN n'a pas été absorbée par l'un de ses concurrents. Son siège a été transféré en Nouvelle-Calédonie en 1999. Elle est devenue un opérateur parmi d'autres mais en 2012, elle était encore le premier employeur privé et le premier exportateur en valeur de la Nouvelle-Calédonie.

49 Le récit minier calédonien continue, toujours à l'interface de plusieurs trajectoires et toujours indissociable de récits à plusieurs échelles, celui des grandes firmes multinationales, celui des nations et celui de l'aire Pacifique.

Bibliography

AOM, série Travaux publics, carton 326, Rapport du chef du Service des travaux publics et des mines du 20 juin 1917.

ARCHIVES DU GROUPE ERAMET, Paris, registre des procès-verbaux du conseil d'administration.

BARBANÇON Louis-José, 2003. *L'archipel des forçats. Histoire du bagne de Nouvelle-Calédonie (1863-1931)*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.

DOI : 10.4000/books.septentrion.54776

BELICH James, 2009. *Replenishing the Earth. The Settler Revolution and the Rise of the Anglo-World, 1783-1939*, Oxford-New York, Oxford University Press.

DOI : 10.1093/acprof:oso/9780199297276.001.0001

BENCIVENGO Yann, 2010. La société Le Nickel. Une entreprise au cœur de la naissance de l'industrie du nickel (1880-1914), thèse de doctorat d'histoire, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne.

—, 2012. L'immigration japonaise en Nouvelle-Calédonie: une illustration de l'affirmation du Japon dans le Pacifique, *Journal de la Société des Océanistes* 135, pp. 215-228.

DE DECKKER Paul, 1994. « Colons, condamnés, convicts, coolies, chān dang... » dans le Pacifique et en Nouvelle-Calédonie 1788-1914: pour une introduction générale, in Paul de Deckker (éd.), *Le peuplement du Pacifique et de la Nouvelle-Calédonie au xix^e siècle 1788-1914. Condamnés,*

Colons, Convicts, Coolies, Chân Dang, actes du colloque universitaire international, Paris, L'Harmattan, pp. 208-217.

DEVAMBEZ Véronique, 1994. Les recrutements: chronologie de la main-d'œuvre immigrée sous contrat en Nouvelle-Calédonie (1869-1865), in Paul de Deckker (éd.), *Le peuplement du Pacifique et de la Nouvelle-Calédonie au xixe siècle 1788-1914. Condamnés, Colons, Convicts, Coolies, Chân Dang*, actes du colloque universitaire international, Paris, L'Harmattan, pp. 208-217.

GARÇON Anne-Françoise, 1998. *Mine et métal, 1780-1880, les non-ferreux et l'industrialisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

HOBBSAWM Eric J., 1987. *The Age of Empire, 1875-1914*, University of Michigan, Pantheon Books.

HOWARD-WHITE Frank B., 1963. *Nickel. An historical review*, Methuen & Co Ltd.

DOI : 10.4324/9781032638836

KOBAYASHI Tadao, 1992. *Les Japonais en Nouvelle-Calédonie, histoire des émigrés sous contrat*, Nouméa, Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, Publications de la SEHNC 48.

LE MEUR Pierre-Yves 2012 (6-8 nov.). The New Caledonia/France relationship through the lens of the mine. Colonization and globalization, old and new, Pacific History Association Conference 2012 Generations: History in the Pacific, Histories in the Future", Panel "Revisiting the "French Pacific": connected or disconnected histories?", Wellington (Nouvelle-Zélande).

MOHAMMED-GAILLARD Sarah, 2012. Les enjeux internationaux en Océanie : contexte historique et perspectives historiographiques, *Journal de la Société des Océanistes* 135, pp. 177-184.

DOI : 10.4000/jso.6701

NOIRIEL Gérard, 1998. Le rôle de l'industrialisation dans la formation du monde ouvrier en France, 1880-1980, in Jacques Marseille (éd.), *L'industrialisation de l'Europe occidentale (1880-1970)*, Paris, ADHE, pp. 347-360.

PALOMBO Philippe, 2002. La présence japonaise en Nouvelle-Calédonie (1890-1960). Les relations économiques entre le Japon et la Nouvelle-Calédonie à travers l'immigration et l'industrie minière, thèse de doctorat, Université de la Nouvelle-Calédonie.

SCHMITZ Christopher J., 1979. *World Non-Ferrous Metal Production and Prices, 1700-1976*, Londres, Frank Cass.

THOMPSON Anne-Gabrielle, 1982. John Higginson, Patriot or Profiteer?, thèse de doctorat, University of Queensland.

--, 2000. *John Higginson. Spéculateur-aventurier à l'assaut du Pacifique*, L'Harmattan, Paris.

WORONOFF Denis, 1994. *Histoire de l'industrie en France du xviiie siècle à nos jours*, Paris, Seuil.

Notes

¹ Au sens strict, c'est le minéral découvert par Jules Garnier en 1864 qui reçoit cette appellation. Mais, par extension, on a appelé « garnierite » l'ensemble des minéraux calédoniens (même quand ils étaient dépourvus de ce minéral!). Jules Garnier est un ingénieur des mines qui a séjourné en Nouvelle-Calédonie de 1863 à 1866 pour y étudier les richesses minérales.

² Deux sociétés minières calédoniennes (la Société minière calédonienne et la Nickel Corporation Limited) se trouvent parmi les sept sociétés regroupées au sein de l'International Nickel Company.

³ Cette convention n'implique pas directement les compagnies nord-américaines et Le Nickel. Ce sont les trois agences de vente qui agissent pour leur compte qui concluent cette convention avec la Mond Nickel Company qui vient d'être créée l'année précédente.

⁴ Le général Boulanger a été nommé ministre de la Guerre en mars 1886. Animé d'un grand zèle républicain et patriotique, faisant montre d'un esprit belliqueux à l'égard de l'Allemagne, il devient très populaire. À la suite d'une crise (affaire Schnaebelé) qui a conduit les deux pays au bord de la guerre, il perd son ministère en mai 1887.

⁵ Le partage de l'Afrique a donné lieu à de nombreuses tensions entre Anglais et Français comme au Congo (1879-1884) ou en Égypte (1882-1888). L'évacuation du fortin de Fachoda par les Français face à la reconquête du Soudan par les Anglais provoqua une nouvelle crise entre les deux pays en 1898.

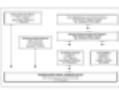
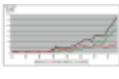
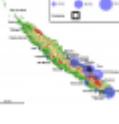
⁶ Les forçats puis les Japonais ont constitué les plus gros bataillons des ouvriers du Nickel avant 1914 (voir Kobayashi 1992, Palombo 2002 et Bencivengo, 2012 pour le cas des Japonais en Nouvelle-Calédonie). D'autres ethnies ont été employées en plus petit nombre: des Néo-Hébridiens (Ni-Vanuatu), des Vietnamiens et des Kanak. Ces derniers étaient principalement employés au trafic.

⁷ Un surveillant et un condamné trouvent la mort lors d'un éboulement survenu le 15 octobre 1895 à la mine Moulinet (Plateau de Thio).

⁸ En Nouvelle-Calédonie, le terme anglais de *wharf* désigne les appontements.

9 Voir Belich (2009) pour des analyses proches dans les colonies de peuplement anglophones et Le Meur (2012) pour une comparaison avec la Nouvelle-Calédonie.

List of illustrations

	Title Figure 1. – L'évolution des principales sociétés nord-américaines jusqu'à 1902
	Credits (Bencivengo, 2010, vol. 1 : 452)
	URL http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/7144/img-1.png
	File image/png, 577k
	Title Figure 2. – Production mondiale de nickel de 1875 à 1913
	Credits (Schmitz, 1979 : 137, 138)
	URL http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/7144/img-2.png
	File image/png, 532k
	Title Figure 3. – Cours moyen annuel du nickel affiné en Allemagne et aux États-Unis de 1875 à 1913
	Credits (Schmitz, 1979 : 287)
	URL http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/7144/img-3.png
	File image/png, 607k
	Title Figure 4. – Les fonderies et le domaine minier de la société Le Nickel en Nouvelle-Calédonie (1880-1918)
	URL http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/7144/img-4.png
	File image/png, 942k
	Title Figure 5. – Les usines européennes de la société Le Nickel avant 1914
	URL http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/7144/img-5.png
	File image/png, 2.7M
	Title Figure 6. – Les installations Bleichert dans la plaine de Thio-Mission (3 décembre 1921)
	Caption Cette vue montre une partie des installations Bleichert en 1921. Après la catastrophe de 1909, les navires ne peuvent plus accoster le long du transbordeur en mer à cause de l'épave de la <i>Joliette</i> . Le transbordeur est alors utilisé comme troisième <i>wharf</i> ⁸ pour charger les chalands. Le détail montre le transbordeur avec ses deux grues mobiles avant sa destruction.
	URL http://journals.openedition.org/jso/docannexe/image/7144/img-6.png
	File image/png, 2.4M

References

Bibliographical reference

Yann Bencivengo, "Naissance de l'industrie du nickel en Nouvelle-Calédonie et au-delà, à l'interface des trajectoires industrielles, impériales et coloniales (1875-1914)", *Journal de la Société des Océanistes*, 138-139 | 2014, 137-150.

Electronic reference

Yann Bencivengo, "Naissance de l'industrie du nickel en Nouvelle-Calédonie et au-delà, à l'interface des trajectoires industrielles, impériales et coloniales (1875-1914)", *Journal de la Société des Océanistes* [Online], 138-139 | 2014, Online since 15 December 2017, connection on 04 September 2024. URL: <http://journals.openedition.org/jso/7144>; DOI: <https://doi.org/10.4000/jso.7144>

About the author

Yann Bencivengo

By this author

L'immigration japonaise en Nouvelle-Calédonie : une illustration de l'affirmation du Japon dans le Pacifique [Full text]Published in *Journal de la Société des Océanistes*, 135 | 2012-2

Copyright

The text only may be used under licence CC BY-NC-ND 4.0. All other elements (illustrations, imported files) are "All rights reserved", unless otherwise stated.